

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [manon-faucher-cssbe-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/2a9dc8d354df9f69dc6aa98e)
<https://www.cadre21.org/membres/2a9dc8d354df9f69dc6aa98e>

Date d'obtention : 2026-01-18 03:22:44

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

L'importance d'une intervention rapide et efficace en toute confidentialité afin de respecter la vie privée et l'intégrité de chaque jeune concerné. C'est une méthode bien structurée dans laquelle le rôle de chaque intervenant/département est bien défini. Bref, c'est une trousse clé en main que chaque école secondaire devrait se munir.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va me permettre d'être mieux outillée, d'avoir une marche à suivre claire et simple et surtout de savoir quoi faire exactement en cas de situation de sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais être neutre, sans jugement, leur faire sentir que leurs gestes ne représente pas ce qu'il sont en tant que personne. Je vais rester discrète et respecter leur droit à la confidentialité, leur vie privée et leur intégrité.